

Direction Générale

N/Ref : BL/IFJ/24 118

**AVIS DE PUBLICITE RELATIF A LA CONCLUSION D'UNE VENTE IMMOBILIERE PAR LE CHU DE
BESANCON**

Le présent avis a pour objet de porter à la connaissance du public la conclusion d'une vente immobilière par le CHU de Besançon.

Le vendeur est le Centre Hospitalier Universitaire de Besançon (« CHU »), établissement public administratif de l'Etat et dont l'organisation et les dispositions spécifiques sont décrites dans le code de la santé publique.

Conformément à la décision de son Directeur Général par intérim en date du 26 décembre 2022, le CHU a cédé la propriété du site Saint-Jacques / Arsenal, situé dans le centre-ville de Besançon, à la SPL Territoire 25, société publique locale régie par les articles L. 1531-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, pour un montant total de 14 millions d'euros hors taxes net vendeur.

Cette vente est intervenue sous condition résolutoire de désaffectation pour les emprises faisant l'objet d'un déclassement par anticipation conformément aux articles L. 2141-2 et L. 3112-4 du code général de la propriété des personnes publiques.

A cette fin, l'acte authentique de vente a été signé le 7 Mars 2024.

Cet acte de vente est consultable, dans le respect des secrets protégés par la loi, auprès du service dont les coordonnées figurent ci-dessous :

Direction du Patrimoine, des Investissements Médicaux et de la Sécurité (DPIMS)
CHU de Besançon – Site Jean Minjoz
3 Bd Alexandre Fleming
25000 BESANCON
ntp@chu-besancon.fr
Tel : 03 81 21 80 77

Fait à Besançon, le 8 Avril 2024

Le Directeur Général,
Monsieur Thierry GAMOND-RIUS

